



# International Motor Bike Association



IMBA Secretary: Willi Jütten, Deichstrasse 6, 52525 Heinsberg - D

Internationale Motorsport Bond voor Amateurs

## IMBA Règlement de la Jeunesse

### 2010

Verfasser / Auteur / Author:  
Veranderingen congres 2009  
Trad, B.MALTA  
Situation : 1/01/2010

### (Ajoute au Règlement Sportif IMBA)

#### AVANT PROPOS :

Les Week-end de la jeunesse ont pour but de permettre aux jeunes de s'épanouir grâce à une expérience internationale dans leur sport. L'organisation a pour objectif : amitié, développement et faire play. L'obtention d'un titre est repris sous la pensée olympique suivante : " Participer est plus important que de gagner".

1. Le règlement pour la jeunesse est un complément du règlement sportif I.M.B.A.
2. Les points non prévus dans ce règlement impliquent automatiquement la passation au règlement I.M.B.A.
3. Les règlements propres (internes) à certains pays sont prépondérant par rapport à celui-ci.(à l'exception de ceux traités dans le règlement I.M.B.A.)
4. Chaque fédération invite des pilotes à participer au WE de la jeunesse via le concept de formulaire d'inscription prévu à cet effet par l'I.M.B.A. et ce, minimum 8 semaines avant l'épreuve. Cette invitation doit être accompagnée de 4 tickets d'entrée pour les chefs d'équipe ou les responsables des hôtes.  
**Inscription : Il n'est pas autorisé à l'organisateur de WE international de la Jeunesse, d'envoyer les informations et bulletin d'inscription directement vers les pilotes. Le formulaire d'inscription doit être envoyé vers les fédérations membres de l'IMBA où habitent les pilotes. La fédération s'occupe de l'inscription auprès de l'organisateur. Le retour de l'inscription via les fédérations est une garantie de l'accord de celle-ci pour participer à l'épreuve.**
5. Le nombre maximum de participants autorisés par manche dépend de la largeur et de la longueur du circuit. Ceci doit être mentionné sur l'invitation.
6. La séparation des catégories suite à un nombre trop important de pilotes : Par tirage au sort et reste inchangé durant tout le week-end (pas de quart, de demi et de finale).  
À l'exception des catégories 85 cc grandes roues et **125cc/MX2 jeunes** si le nombre maximum d'inscrit est atteint.





- disposer d'une autorisation du pays organisateur.
  - avoir un domicile dans le pays organisateur et être en possession d'une attestation d'assurance pour la journée délivrée par l'organisateur (licence d'un jour). Impossible au Pays Bas.
  - disposer d'un formulaire officiel d'autorisation délivré par une fédération membre I.M.B.A. et ce, du pays dont il est originaire.
  - comme pour les quad, disposer d'une autorisation d'une fédération membre (ex: AMCA, DAM)
  - pour les pilotes provenant de pays non membres, une autorisation de l'IM.B.A. s'impose, moyennant une assurance de la journée.
19. La participation n'est possible que via une inscription préalable (minimum 15 jours avant la date de l'épreuve).
20. L'inscription le jour de l'épreuve n'est possible que si le nombre maximum de pilotes pouvant s'inscrire n'est pas atteint pour une catégorie définie.
21. Si l'organisateur doit apporter les modifications du timing, il doit le faire à temps.
22. Le programme est fait selon les catégories prévues dans l'art. 12.
23. Par catégories, maximum 2 manches par jour durant le week-end.  
Les pilotes de la finale A roulent 2 manches comptant pour le championnat d'Europe le dimanche.  
Les pilotes de la finale B roulent aussi 2 manches le dimanche, mais uniquement pour lequel aucun classement n'est fait.
24. Minimum 1 manche par catégorie durant le 1er jour.
25. Les dimensions sont mentionnées ci-dessous, sur base de l'article 12 précité..

<b>Catégorie</b>	<b>Roue Avant</b>	<b>Roue Arrière</b>
3	12 maximum	10 maximum
4	14 maximum	12 maximum
5	14 maximum	12 maximum
5 à 7 inclus	17 maximum	14 maximum
MON 7	19 maximum	16 maximum
8	19 maximum	16 maximum
9 à 14 inclus	21 maximum	19 maximum

\* Le choix des motos pour les enfants doivent être fait en fonction de leurs tailles et de leurs poids.

26. Couleur des disques est indéfinie mais doit rester lisible sans fantaisie.
27. Les participants au week-end de la jeunesse doivent rouler au moins une manche chaque jour et faire au moins 1/3 du nombre de tour du premier, pour être dans le classement final.
28. L'attribution des points est reprise sous l'article 37 du règlement sportif I.M.BA  
En cas d'égalité, c'est le nombre de victoire qui est prépondérant, ensuite les 2ème places, les 3èmes. Si l'égalité persiste, le résultat de la dernière manche.
29. L'organisation d'un championnat sur une ou plusieurs épreuves n'est pas autorisé à l'exception des 125cc **MX2** et 85cc grandes roues.

Dans la catégorie 125cc MX2 jeunes et 85cc grandes roues, nous tiendrons compte pour ce Championnat des Jeunes uniquement des épreuves prévues sur le calendrier au plus tard avant le 31/01

Les résultats des manches prises en compte selon la nouvelle liste de point (voir art. 37) et seront regroupés.

Dans le cas ou plus de 2 épreuves sont organisées pour le championnat 85cc et MX2 jeunes, alors, toutes les manches comptent pour le championnat à l'exception des qualifications si elles sont nécessaires.

Si seulement 2 épreuves sont organisées pour le championnat 85cc et MX2 jeunes, et que, dans une de celle-ci seul 2 manches sont courues, alors, seuls les 2 meilleurs résultats de chaque épreuve comptent pour le résultat final.

Le pilote avec le plus grand nombre de point sera champion. Sans tenir compte des manches disqualifiées. En cas d'égalité, c'est le nombre de victoire, puis de seconde place, .. qui sont prises en compte. Si l'égalité persiste, c'est la dernière manche qui prédomine.

Pour faire partie du classement du Championnat, il faut au moins avoir participé à 2 Week end de la Jeunesse.

Un pilote ne peut participer qu'à un seul championnat IMBA (jeunes ou adultes) voir art 14 du règl. Sportif IMBA

Les 3 premiers seront récompensés après la dernière épreuve.

30. Un souvenir sera offert à chaque participant. Cela peut aussi être un trophée pour les 7 premiers et un autre pour les 8èmes et suivants. Dans ce cas, l'art 31 n'a plus lieu d'être.
31. En plus du souvenir, les participants ont droit à un trophée. Celui-ci doit être de qualité acceptable.

<b>Nbre de participants par catégorie</b>	<b>Trophées par catégorie</b>
De 1 à 15 inclus	3 trophés
De 16 à 20 inclus	4 trophés
De 21 à 30 inclus	5 trophés
De 31 à 40 inclus	6 trophés
A partir de 41	7 trophés

32. Les participants doivent avoir un casque approuvé.
33. Les pièces non fonctionnelles du casque sont à proscrire.
34. L'organisateur d'un WE de la jeunesse doit mentionner de manière claire, avec l'invitation, les montants demandés pour :
  - l'inscription pour la participation au W-e des Jeunes.
  - Les frais d'entraînements.
  - Les frais de camping.
  - L'infrastructure mise en place